

ÉLUS LOCAUX

Le DIF sera opérationnel en 2017

La proposition de loi Gourault/Sueur sur la formation des élus locaux a été adoptée le 11 mars. Elle étend aux élus le droit individuel à la formation (DIF). Le dispositif devrait être opérationnel en janvier 2017. Ouvert à tous les élus locaux, d'une durée annuelle de vingt heures et cumulable sur la durée du mandat, le DIF sera financé par une cotisation obligatoire (1 %) prélevée sur les indemnités de fonctions. Sa mise en œuvre relèvera de l'initiative de l'élu qui pourra l'utiliser pour des formations sans lien avec l'exercice du mandat dans la perspective de sa réorientation professionnelle à l'issue du mandat. **JDM** J.-C.P.

TOURISME

Un maire bâtisseur ambitieux



PHOTO © CC. LES SORGUES DU COMTAT

Premier magistrat de Monteux depuis 1989, Christian Gros est aussi président de la communauté de communes « Les Sorgues du Comtat ». Après plus de dix ans de procédure d'autorisation administrative et l'achat en 1996 de terrains alors en déprise agricole, un imposant programme d'aménagement*, annoncé depuis vingt ans, a vu le jour à Monteux (Vaucluse, 12 015 habitants), avec la construction d'un écoquartier (700 logements), d'un parc paysager et l'ouverture d'un plan d'eau d'accès gratuit avec baignade surveillée. A suivi l'installation progressive de deux parcs à thème par des opérateurs privés. « Ouvert depuis l'été dernier, le parc aqua-ludique « Splashworld Provence » ambitionne d'attirer 300 000 visiteurs annuels, commente le maire. Quant à celui de Spirou, dont les travaux sont en cours d'achèvement, il vise le million de visiteurs par an ». C'est la communauté de communes qui est l'aménageur, pour un montant total d'investissement s'élevant à 50 millions d'euros tout compris (achat, viabilisation des terrains, ingénierie et frais financiers sur vingt ans). « Au final, ce sera une opération financière blanche pour la communauté de communes, grâce au produit des ventes. À terme, nous espérons générer quelque 2 000 emplois ». La zone est géographiquement bien positionnée, puisqu'elle se situe à cinq minutes d'une sortie d'autoroute et qu'elle est désormais desservie par le train. En effet, les élus locaux ont gagné la bataille du rail, en obtenant la réouverture de la ligne entre Carpentras et Avignon (avec une desserte de Monteux, Entraigues et Sorgues). En 2006 déjà, un référendum local, organisé sur les territoires, avait obtenu l'adhésion de 95 % des 20 000 votants s'exprimant à propos du projet. « C'est cette action qui a en partie permis d'inscrire cette réouverture dans le contrat de plan État-Région, conclut Christian Gros. La ligne ferroviaire fonctionne de nouveau depuis fin avril 2015 ». **JDM** C.B.

* En savoir plus sur www.monteux.fr, rubrique « je m'informe » puis « écoquartier de Beaulieu » (en bas de page).

ANIMAUX

Des kits pédagogiques gratuits pour les élèves

En octobre dernier, lors des journées « Trafic » organisées par le Muséum d'histoire naturelle de Marseille, le Fonds international pour la protection des animaux (IFAW) a lancé un nouveau kit pédagogique gratuit* intitulé « Animaux sauvages : la liberté, c'est leur nature ». Ce programme fait découvrir aux jeunes le commerce des animaux sauvages, en quoi il les concerne et comment ils peuvent agir pour protéger les animaux. Julie Landry, chargée du programme action pour les animaux, explique qu'IFAW édite régulièrement des supports de ce genre, déclinés en trois niveaux scolaires, de la grande section de maternelle jusqu'à la classe de quatrième : « Chaque fois, le kit comporte une vidéo d'une vingtaine de minutes (avec la possibilité de la fractionner par séquence). Le livret destiné à l'enseignant ou à l'animateur comporte une trame de cours réalisée avec des spécialistes en pédagogie, qu'ils peuvent reproduire ou adapter à leurs élèves. Quant au livret pour l'enfant, il comporte des textes, des jeux et différentes activités pour appliquer les connaissances acquises ». En prenant l'animal comme intermédiaire, il est possible de travailler, par exemple, sur l'éducation civique. « Le kit sur les animaux de compagnie permet d'aborder les questions de la propreté en ville et de la stérilisation. La mairie de Charleville-Mézières, à partir du thème des



éléphants, a fait réfléchir les scolaires et les jeunes des centres aérés sur les notions de vivre ensemble et de solidarité. Quant à la mairie de Marseille, elle a été sensible au thème du trafic des espèces : brassant quelque 17,5 milliards d'euros annuels, le trafic d'animaux sauvages est en effet la quatrième activité criminelle la plus lucrative au monde ! **JDM** C.B.

* Sur www.ifaw.org/france/notre-travail/education, cliquer sur « enseignants ». Sous le paragraphe « bibliothèque », téléchargement gratuit de huit kits pédagogiques.